

# BIEN VOUS CHAUFFER TOUT EN REDUISANT LE MONTANT DE VOS FACTURES ?

Oui, c'est possible avec Habiter mieux!

Notre **équipe de professionnels**, mandatée par l'ANAH, le conseil Départemental des Yvelines, vous accompagne:



Zineb Haddaoui

Chargée d'opérations copropriétés 01.39.07.09.58 – 06.27.55.68.69 zineb.haddaoui@soliha78.fr



3, rue de la porte de Buc 78 000 Versailles

01 39 07 78 51

contact@soliha78.fr

www.soliha78.fr

PACT Yvelines est devenu SOLIHA Yvelines en décembre 2015













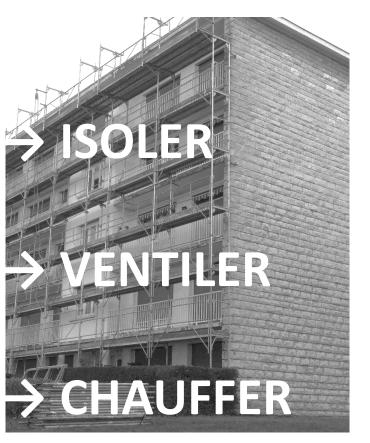
des **subventions exceptionnelles** pour vos travaux d'**économie d'énergie** 



**SOLIHA Yvelines** vous accompagne dans le cadre du programme







### **SOLIHA Yvelines** VOUS ACCOMPAGNE DANS LA RÉALISATION DE VOS TRAVAUX !

SOLIHA Yvelines, Association loi 1901, acteur de l'amélioration du logement dans le département depuis 30 ans, vous apporte gratuitement son expertise pour mener à bien votre projet.

## → UNE AIDE FINANCIÈRE IMPORTANTE

**50 à 75 % du montant de vos travaux** Dans la limite de 20 000 € de travaux

→ un accompagnement personnalisé et gratuit, par SOLIHA Yvelines pour réaliser vos travaux d'économies d'énergie:

Etude de l'éligibilité des différents scénarii de travaux envisagés

Etude Individuelle de l'éligibilité des copropriétaires aux aides individuelles

Mobilisation des différentes subventions

#### → POUVEZ-VOUS EN BENEFICIER ?

**OUI**, si vous répondez aux conditions suivantes:

#### PROPRIETAIRE OCCUPANT

- → Votre logement a plus de 15 ans
- → Vous n'avez pas bénéficié d'un P.T.Z. acquisition dans les 5 dernières années
- → Vos travaux permettent un gain de 25%
- → Vos **revenus** ne dépassent pas les plafonds de ressources annuelles suivantes :

Nombre de personnes composant le ménage	ressources modestes	ressources très modestes
1	24 194 €	19 875 €
2	35 510 €	29 171 €
3	42 648 €	35 032 €
4	49 799 €	40 905 €
5	56 970 €	46 798 €
Par pers. Suppl.	7 162 €	5 882 €

#### PROPRIETAIRE BAILLEUR

- → Votre logement a plus de 15 ans
- → Vous vous engagez à pratiquer un **loyer modéré** pendant 9 ans
- → Vos travaux permettent d'obtenir :
- Une étiquette de performance énergétique D
- Un gain énergétique de 35 %

#### → EXEMPLES DE FINANCEMENT

18000€ HT:

Votre copropriété réalise des travaux de ravalement avec isolation thermique par l'extérieur et rénove le système de chauffage collectif.

Les travaux vous permettent d'atteindre un gain énergétique suffisant et votre quote-part est de

 $\rightarrow$ 

Vous êtes propriétaires occupants.

Vous êtes en couple, votre revenu fiscal de référence est de 35 000 € à deux,

Vous pouvez bénéficier de 9 000 € de subventions.



Vous êtes propriétaires occupants.

Vous êtes en couple avec 2 , votre revenu fiscal de référence est de 25 000 € à deux,

Vous pouvez bénéficier de 13 500 € de subventions.



Vous êtes propriétaire bailleur. Vous louez un appartement de 70 m². Vous pouvez bénéficier de **11 400 € de subventions** en proposant un loyer intermédiaire (soit 12,06 € / m²)\*

\*loyer estimatif pour 70 m², le montant varie en fonction de la surface. Pour plus d'informations, contacter M. BOTTE au 01 39 07 82 55